

# Avis d'appel à candidature pour une prestation de service

Mise à disposition et entretien de matériel de laverie dans un local du centre commercial du camping Le Roussillonnais

## CAHIER DES CHARGES 2022

### DESIGNATION DES LIEUX

Laverie automatique

Nombre de boxes : 1 (N°A6)

Surface du commerce : 50 m<sup>2</sup>

### Nom et adresse de la personne publique :

Régie municipale du camping Roussillonnais

Boulevard de la mer

66700 Argelès-sur-mer

Tél 04 68 81 10 42 - Mail : [administration@leroussillonnais.com](mailto:administration@leroussillonnais.com)

### Objet de la prestation :

Au sein du camping (dans le centre commercial) se trouve un local destiné à l'exploitation d'une laverie automatique. Ce local représente une surface au sol de 40m<sup>2</sup> exploitable et un local technique de 10 m<sup>2</sup>.

Le prestataire de service propriétaire du matériel de laverie, installera et mettra à disposition ses unités de lavage - séchage, distributeur de lessive et centrale de paiement. Il assurera le raccordement à l'existant, la mise en service, la maintenance et l'exploitation.

Le camping assurera le maintien en état du local (nettoyage) ainsi que son ouverture et sa fermeture (8h-20h)

Le prestataire s'engagera à maintenir en état son matériel pendant toute la durée du contrat.

### Usage du local

Le local, devra recevoir une utilisation conforme à sa destination. En aucun cas, il ne pourra en recevoir une autre.

### Assurances

Le prestataire de service devra être titulaire d'une police d'assurance « responsabilité civile entreprise ». Il prendra à sa charge le vol du matériel et les réparations liées au vandalisme.

### Sous concession

La sous concession est interdite.

### Durée du contrat

Le contrat sera valide pour une durée de cinq ans. Il pourra être renouvelé par tacite reconduction pour une saison supplémentaire avec un avenant mentionnant les nouvelles dates d'exploitation, sauf dénonciation de l'une des deux parties comme suit :

- Par le prestataire : par courrier A/R à la direction du camping, courrier expédié avant le 30 novembre de l'année en cours.

- Par le camping : par courrier A/R au prestataire, courrier expédié avant le 30 novembre de l'année en cours.

## **PROCEDURE CANDIDATURE**

Afin de justifier de leur statut de commerçant (ou entrepreneur), les candidats devront présenter à minima les éléments suivants :

- Une immatriculation au RCS ou chambre de métiers et/ou un extrait de KBIS
- Les statuts de la société
- Une attestation d'assurance d'exploitant en bonne et due forme
- Références du candidat en matière de gestion et de réalisation d'activités similaires
- Description détaillée de l'entreprise notamment les moyens matériel, humain, organisation générale
- Une proposition commerciale (devis)

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre à l'adresse : [administration@leroussillonnais.com](mailto:administration@leroussillonnais.com)

Il est possible de visiter les lieux en prenant rendez-vous avec un des responsables du camping.

Les dossiers de candidatures doivent être rendus pour le 28 février 2022 au plus tard :

- Par courrier A/R à l'adresse suivante :

Camping le Roussillonnais

Boulevard de la mer

66700 Argeles sur mer

- Par courriel à l'adresse suivante : [administration@leroussillonnais.com](mailto:administration@leroussillonnais.com)